

COVID-19

Réunion DGCS

➔ 14 avril 2020

➔ **Conséquences budgétaires sur le secteur AHI**

Présents

DGCS et certaines DRJCS dont ARA et PACA

Les associations et fédérations du secteur (dont Adoma, Coallia, FAS, FEHAP, Fondation Abbé Pierre, France Horizons, Nexem, UNAFO, Uniopss...)

Ordre du jour

➔ Introduction par Corinne Vaillant / Olivier Bachellery :

- Le courrier inter-fédérations du 10 avril a bien été reçu. A ce sujet, la prime, ainsi que les tarifs plafonds et l'adaptation de l'ENC ne seront pas traités ce jour car cela nécessite des arbitrages en interne et nécessiteront peut-être des réunions ad hoc. La prime quant à elle été évoquée le matin même avec le Ministre (cf. CR de l'Uniopss).

➔ Ordre du jour en trois temps :

- ESSMS
- Les surcoûts
- Logement accompagné/dispositifs subventionnés

➔ Cf. support de présentation de la DGCS.

1. Les ESSMS

L'instruction relative à l'assouplissement des règles et notamment des règles budgétaires est en cours de signature. Elle devrait être publiée cette semaine. Pour rappel, il ne s'agit pas d'une instruction budgétaire la question des budgets 2020 sera traitée dans l'instruction budgétaire

Remarques/questions

- ➔ Est-ce que la sous-activité constatée en 2019 sera lissée sur les dotations 2020 / traitée avec bienveillance ?
 - DGCS : une phrase en ce sens a été ajoutée dans le corps de l'instruction
- ➔ Une vigilance particulière doit être menée sur la trésorerie : certains CHRS n'ont toujours pas reçu leur douzième depuis le début de l'année et d'autres ont fait d'importantes avances des frais notamment avec l'ouverture de nouveaux dispositifs
 - DGCS : les DRJSCS ont été relancées dès février/mars. Cette semaine un nouvel état des lieux sera fait. La DRJSCS Pays-de-la-Loire indique que les dotations ont été engagées sur 10 mois, la procédure est régionalisée et automatique jusqu'à octobre. ARA : les dépenses sont engagées sur 6 mois. => Est-ce que la pratique de PDL pourrait se généraliser au niveau national ?
- ➔ Une souplesse est demandée sur la participation financière des usagers
- ➔ Quid des AAVA ?
 - DGCS : la question doit être instruite
- ➔ Quid de la demande de pouvoir continuer à verser ce pécule aux personnes hébergées même si l'activité s'est arrêtée ?
 - DGCS : oui sur le principe du maintien du pécule
- ➔ L'arrêté 2020 sur les tarifs plafonds ne doit pas être publié
- ➔ Concernant la modulation de la dotation
 - sur la sous-activité : la référence à la période d'état d'urgence sanitaire pose question, l'activité sera certainement en difficulté après cette période.
 - Quid de la sur-activité ? Comment sécuriser les gestionnaires sur le sujet ?
- ➔ Il serait bien d'assouplir les conditions de réalisation la campagne budgétaire et ensuite dans un second temps un dialogue de gestion avec les mesures nouvelles. Exemple : supprimer la procédure contradictoire.
 - DGCS : l'ordonnance ne permet pas de déroger à cette procédure itérative et contradictoire
 - DGCS : les services déconcentrés sont invités à se concentrer sur les structures en difficultés et aller plus vite pour les autres
- ➔ Nécessité de décaler le dépôt des budgets prévisionnels 2021 d'un mois
- ➔ Nécessité de revoir les délais pour les évaluations internes et externes
 - DGCS : le délai ne concerne que la communication de ces évaluations et non la réalisation (NB : il y a eu un loupé lors de la rédaction de l'ordonnance)
 - Ordonnance balai en CE : demander la suppression de cette procédure contradictoire ? la DGCS indique qu'elle passe ce jour et repose sur une loi d'habilitation et déjà la DGCS a tordu le texte avec les financements mais ne peut pas trop en abuser.
 - DRJSCS PDL : les procédures contradictoires sont lourdes, mais il y a très peu de réponses en général, et les services déconcentrés seront bienveillants.

- ➔ Demande de gel des indicateurs ENC et des autres indicateurs pour 2020 avec une année blanche et une bienveillance nécessaire
 - DGCS : l'idée est de ne pas aller sur une année blanche, les indicateurs seront néanmoins étudiés avec bienveillance. Pour rappel, l'ENC n'est pas un outil de tarification. L'enquête pourra être renseignée jusqu'au 31 octobre mais elle sera sûrement ouverte jusqu'au 31 décembre voire 31 janvier 2021.
- ➔ Demande de créer un item spécifique sur le COVID 19 dans l'ENC notamment pour isoler les surcoûts.
 - DGCS : on a le temps d'y réfléchir car l'ENC repose sur les comptes administratifs. Plusieurs solutions, soit compte/compte mais couteux ou alors utiliser les commentaires pour expliquer les surcoûts.

2. Les surcoûts

La DGCS indique qu'il est nécessaire d'objectiver les surcoûts et de les faire remonter. Une doctrine homogène là-dessus doit se mettre en place.

Elle indique notamment qu'elle a ouvert un SharePoint comme chaque année sur les surcoûts dans la perspective d'une LFR avec un onglet sur les surcoûts spécifiques Covid-19 et ce sont les DR qui le renseignent et qui le pilotent. L'idée étant de pouvoir demander des crédits supplémentaires dans une LFR également pour les surcoûts covid. Ce recensement est ouvert jusqu'au 6 juillet.

Plusieurs surcoûts ont été listés par les participants dont les surcoûts liés à l'alimentation, aux ressources humaines (intérim et renfort en personnel), des surcoûts indirects (sécurité des bâtiments, matériel informatique...) et directs (sécurité, achats des EPI, désinfection des locaux, coût des obsèques...).

La nécessité d'octroyer une prime aux professionnels a été rappelée.

Les surcoûts liés à l'hébergement d'urgence et la trêve hivernale : l'ouverture a été prolongée en journée, il y a des surcoûts supplémentaires en personnel, et en équipements complémentaires (exemple : télévision), avec parfois une dégradation des locaux du fait d'une tension liée au confinement ou une présence plus importante

Les surcoûts liés au logement accompagné : ceux listés ci-dessus mais aussi le gardiennage, le portage des repas, nettoyage des locaux, équipement informatique, la vacance des logements qui entraîne un manque à gagner, la question de la prime se pose aussi pour les professionnels du logement accompagné

Questions/remarques :

- ➔ Comment les surcoûts seront intégrés ? Quel calendrier ? Est-ce qu'il y a d'ores et déjà des crédits spécifiques dans le PLFR qui sera examiné demain.

- DGCS : pas de visibilité à ce stade des futures prochaines lois rectificatives de finances. A priori ça ne sera pas dès le début de la campagne budgétaire mais les associations en difficulté ne seront pas « abandonnées »
- DGCS : aucun crédit spécifique pour le champ cohésion sociale a priori demain, idem sur le médico-social avec la LFSS.

➔ **S'il n'y a aucun financement supplémentaire d'ici la fin d'année cela sera très problématique surtout que certains gestionnaires font des avances très conséquentes notamment pour l'ouverture de nouveaux dispositifs.**

3. Les activités subventionnées / logement accompagné

La DGCS indique que des avances sur subvention ont été rendues possibles pour éviter les ruptures de trésorerie.

Remarques / questions

- ➔ Pension de famille : est-ce qu'il est envisagé une compensation des surcoûts ?
- ➔ Nécessité d'insister sur les pertes de recettes liées aux impayés (encore tôt pour un retour précis), et sur l'impact de la vacance.
- ➔ Sur les 16 € pour les pensions de familles, certains gestionnaires s'inquiètent et pensent qu'ils ne seront pas versés par tous, quelle sanctuarisation ?
- ➔ Forte inquiétude sur un fort redéploiement de l'AGLS (28 millions en 2020, chaque année, plus d'un tiers est redéployé)
- ➔ Quid de l'impact sur l'après déconfinement ?
- ➔ A quel moment les surcoûts des activités subventionnées seront sécurisés ? Quel texte ?